

Pétition à l'attention du Conseil d'Etat fribourgeois

Face au renchérissement, il est temps d'augmenter les salaires et les rentes !

Le coût de la vie a augmenté de 6,4% depuis la fin de l'année 2020. Et encore: il s'agit de l'évolution mesurée par l'Indice des prix à la consommation (IPC), qui ne prend pas en compte l'explosion des primes maladie. Les salaires ont suivi une tendance inverse : 2022 (-1,9%) a été la deuxième année de baisse consécutive des salaires réels, après 2021 (-0,8%). Et la baisse se poursuit cette année : l'indexation des salaires octroyée début 2023 est inférieure à la hausse de l'IPC. Résultat des courses: trois années de suite de diminution des salaires réels. Du jamais vu en Suisse !

L'évolution dans les mois à venir ne s'annonce guère meilleure. Les loyers vont flamber, tout comme le prix de l'électricité ; les primes d'assurance-maladie vont augmenter massivement : +9,6% à Fribourg ! Enfin, la TVA sera relevée, au 1^{er} janvier 2024, de 0,4 point de pourcentage.

Les collectivités publiques ont largement les moyens de compenser ce renchérissement. En 2021, les cantons ont réalisé un excédent cumulé de 2,7 milliards de francs. En 2022, c'était encore davantage: plus de 3,5 milliards. A Fribourg, le canton cumule les excédents comptables, et voit sa fortune culminer à 857 millions de francs.

Il est temps de revaloriser le salaire de toutes celles et ceux qui font vivre le service public! Comme l'Union syndicale suisse (USS), nous revendiquons une augmentation des salaires de 5% au 1^{er} janvier 2024.

NOM	PRENOM	SERVICE/ETABLISSEMENT	JE SOUHAITE ETRE INFORME DE LA SUITE DE CETTE CAMPAGNE	SIGNATURES